

BULLETIN MUNICIPAL



N° 20 - Janvier 2021



SAINT-PANCRACE - LES BOTTIÈRES



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la publication, photos et rédaction : équipe Municipale de Saint-Pancrace

Création & Impression : Imprimerie SALOMON - 04 79 64 00 62
SAVOIE - FRANCE - (24720-0121) - Imprimé à 250 exemplaires

L'année 2020 sur fond de pandémie s'achève.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour l'ensemble du Conseil Municipal et moi-même de faire une rétrospective de cette période si particulière. Année d'élection et année de crise sanitaire conjuguées ont compliqué l'installation des nouveaux élus qui n'ont pas pu profiter d'une transmission des dossiers telle qu'elle aurait dû l'être.

A ce jour, grâce à la motivation et la disponibilité de mon équipe, je crois pouvoir dire que nous avons pris nos marques.

Les projets concernant le développement de St Pancrace ne manquent pas. Les choix à faire vont être difficiles, car les ressources financières de notre commune sont limitées. Malgré tout, la situation est saine ce qui nous laisse espérer de possibles investissements.

L'installation de nouveaux foyers, le nombre de demandes de permis de construire ou permis d'aménager déposés en mairie prouvent l'attrait que représente notre territoire.

Tous ensemble, nous nous devons de conforter cette dynamique et travailler au futur de notre commune. Plus que jamais le «vivre ensemble» s'impose.

Merci également à tous ceux qui s'impliquent dans la vie communale.

Avec l'équipe municipale, nous présentons nos meilleurs vœux de santé et bonheur à tous les habitants de Saint-Pancrace – les Bottières, ainsi qu'à leurs proches.

Le Maire,
Roger Blanc-Coquand

SOMMAIRE

Le mot du maire	3
Équipe municipale	4
Commissions municipales	5
Comptes administratifs	6
Enfouissement des réseaux	7
Adressage/Oratoire	8
Travaux	9
Écluse - Voirie Bottières	10
Déchetterie	11
Lac du Lou	12
Emploi jeunes	13
11 novembre	13
Projets Touristiques	14-15
Carrière	16-17
Les ramoneurs Savoyards	18-19
Intercommunalité	20-21
Associations	21-25
Les infos pratiques	26

Équipe Municipale



Maire :
Roger Blanc-Coquand



1er adjoint :
Christophe Valloire



2ème adjoint :
Serge Michel



3ème adjoint :
Sophie Monnois

Conseillers



Jean-Michel Mescam



Hassan Benmansour



Brigitte Viola



Richard Dompnier



Benoît Truchet



Noémie Kura

Employés communaux



Florence Drillat



Denis Valet

Commissions Municipales

Finances :

Roger Blanc-Coquand, Christophe Valloire, Jean-Michel Mescam, Richard Dompnier, Benoît Truchet

Travaux :

Roger Blanc-Coquand, Christophe Valloire, Sophie Monnois, Jean-Michel Mescam, Noémie Kura

Appels d'offres :

Titulaires : Roger Blanc-Coquand, Christophe Valloire, Jean-Michel Mescam, Richard Dompnier
Suppléants : Sophie Monnois, Benoît Truchet, Noémie Kura

Communication-Loisirs évènementiels-Tourisme-Cohésion :

Roger Blanc-Coquand, Christophe Valloire, Serge Michel, Hassan Benmansour, Brigitte Viola, Noémie Kura

Vie Locale Jeunesse et Aînés-Agriculture et Environnement :

Roger Blanc-Coquand, Hassan Benmansour, Brigitte Viola, Benoît Truchet, Noémie Kura

Établissements Publics de Coopération Intercommunale auxquels la commune est rattachée :

- Syndicat du pays de Maurienne (SPM) : Titulaire : Brigitte Viola. Suppléant : Roger Blanc-Coquand.
- Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) : Titulaire : Sophie Monnois (vice-présidente en charge des travaux, bâtiments et des gens du voyage). Suppléant : Jean-Michel Mescam
- Syndicat intercommunal des Grandes Bottières : Titulaires : Roger Blanc-Coquand (vice-président), Jean-Michel Mescam, Brigitte Viola
Suppléants : Serge Michel, Sophie Monnois
- Syndicat intercommunal des vallées de l'Arvan et des Villards : Serge Michel (vice-président activités pleine nature), Roger Blanc-Coquand
- Syndicat intercommunal d'assainissement : Titulaires : Sophie Monnois, Richard Dompnier
Suppléants : Christophe Valloire, Benoît Truchet



Christian MARMOËX
06 72 27 89 79

CARRON - 73300 Saint Jean de Maurienne
www.c2m-maisonbois.com
info@c2m-maisonbois.com



- Couverture
- Gouttière
- Bardage
- Terrasse
- Aménagement Intérieur / Extérieur



LOCATION DE SKIS

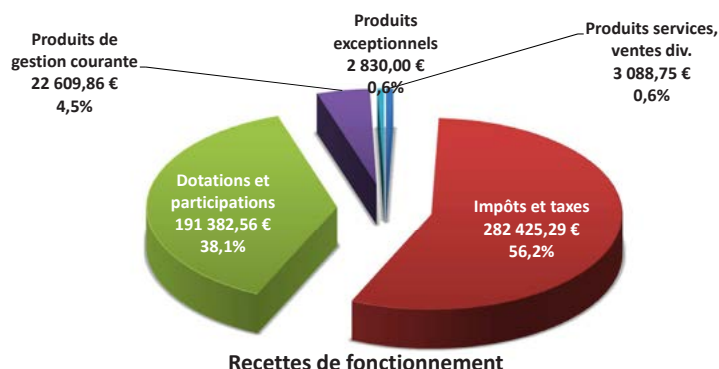
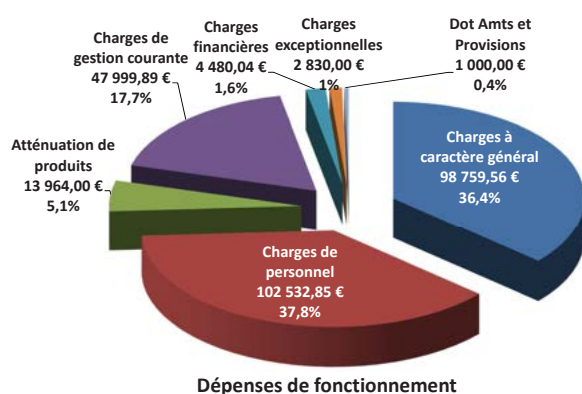
0479643799 Les Bottières
0660644193 73300 St Pancrace lione1sport73@orange.fr

Comptes administratifs 2020

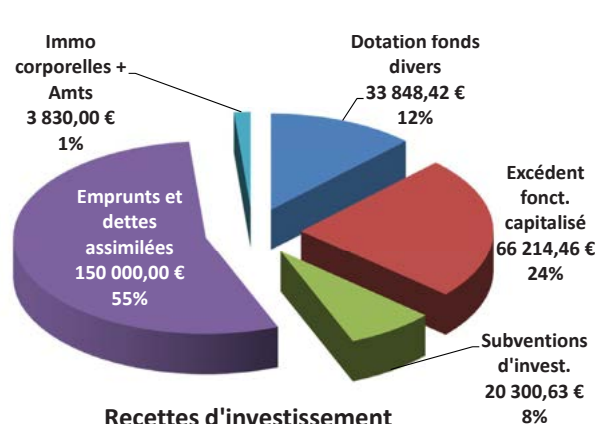
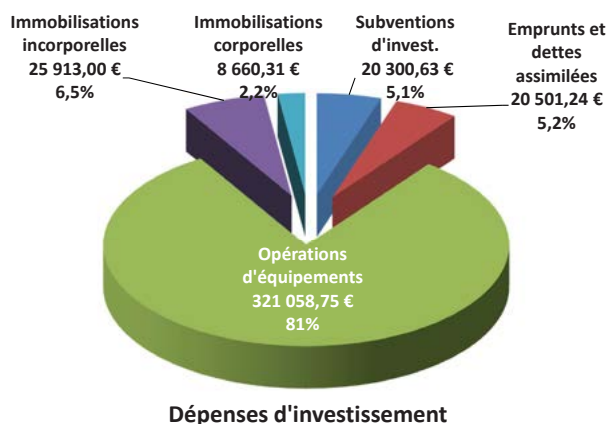
Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes du budget 2020 de la commune, scindé en deux sections : fonctionnement et investissement.

Pour faciliter la lecture, une présentation plus visuelle, en « camembert », en a été faite. Dans la section d'investissement, on peut noter le décalage (habituel) entre paiement des travaux et recettes (subventions notifiées mais non encore reçues).

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	98 759,56€	Produits services, ventes div.	3088,75€
Charges de personnel	102 532,85€	Impôts et taxes	282 425,29€
Atténuation de produits	13 964,00€	Dotations et participations	191 382,56€
Charges de gestion courante	47 999,89€	Produits de gestion courante	22 609,86€
Charges financières	4 480,04€	Produits exceptionnels	2 830,00€
Charges exceptionnelles	2 830,00€		
Dot Amts et Provisions	1000,00€		
TOTAL	271 566,34€		502 336,€
Balance	230 770,12€		



SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Subventions d'investissement	20 300,63€	Dotation fonds divers	33 848,42€
Emprunts et dettes assimilées	20 501,24€	Excédent fonctmnt capitalisé	66 214,46€
Opérations d'équipement	321 058,75€	Subventions d'investissement	20 300,63
Immobilisations incorporelles	25 913,00€	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00€
Immobilisations corporelles	8 660,31€	Immo Corporelles + Amts	3 830,00€
TOTAL	396 433,93€		274 193,51€
		Balance	230 770,12€



Enfouissement des réseaux

La seconde phase d'enfouissement des réseaux aux Bottières a pu démarrer à la fin du printemps, quasiment dans les délais prévus initialement. Les aléas sanitaires n'ont pas fait perdre trop de temps aux équipes, et la météo a été plutôt favorable durant toute la période de travaux, ce qui a permis de limiter les désagréments pour les riverains et les personnes de passage.

Hommes en orange, engins variés, tranchées et gaines de couleurs diverses ont donc envahi la route principale depuis Les Bottières du milieu jusqu'à La Corbacière durant deux mois.

Des réunions de chantier hebdomadaires nous ont permis de suivre le déroulement et de faire rectifier quelques détails au fur et à mesure (emplacement de lampadaires ou de coffrets, par exemple).



Nous avons aussi demandé quelques modifications dans l'ordre des travaux, espérant ainsi être débarrassés de tous les fils et poteaux disgracieux dans la partie centrale du village, mais c'était sans compter avec les lenteurs administratives, aggravées par les aléas sanitaires. Bien que la seconde phase de travaux ait été achevée début juillet, comme prévu, les interventions subséquentes de raccordement électrique et téléphonique n'ont

pas été effectuées avant l'arrivée de la neige. Les oiseaux auront donc gagné quelques mois de répit avant de devoir trouver de nouveaux perchoirs...

L'année 2021 verra la finalisation des enfouissements de réseaux avec la troisième et dernière phase de travaux.



Adressage

Depuis le début du mandat une équipe s'est mise en place pour revoir l'adressage sur toute la commune.

Le but étant d'avoir une lisibilité et une régularité sur l'ensemble du territoire pour la facilité du travail des services de secours, de la poste et pour la future mise en place de la fibre sur tout le territoire communal.

La numérotation ne suivait pas toujours la logique métrique et tous les compléments de numérotation incluant des lettres doivent désormais disparaître. De ce fait certaines adresses vont être modifiées :

Ce ne sont pas moins de 84 plaques de maison qui vont être changées ou créées ainsi que 2 plaques de rue (dont une nouvelle « Route de la Ferme » au lotissement le St Pé).

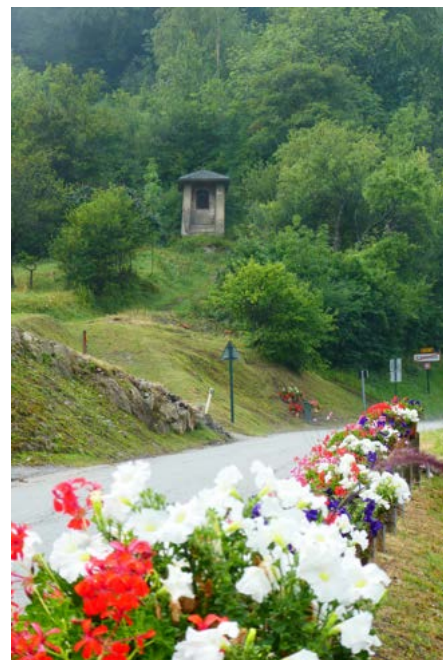
Pour faciliter la vie de toutes les personnes concernées, la commune a procédé aux déclarations des nouvelles adresses auprès de la poste et des services fiscaux.

Il sera quand même nécessaire que vous procédiez aux changements d'adresse auprès des divers organismes avec lesquels vous êtes en relation (électricité, sécurité sociale etc...), pour lesquels la commune ne peut pas intervenir à votre place.

Pour tous autres renseignements vous pouvez contacter la mairie par téléphone ou par email.

Oratoire

Au chef-lieu, à la sortie de notre village trône un magnifique oratoire qui depuis de nombreuses années était très peu visible. La végétation très dense avait pris le dessus. Après avoir contacté le propriétaire du terrain juste en aval, le Conseil Municipal décide de faire nettoyer cette parcelle pour mettre en valeur cet édifice. Quatre membres du conseil et Victor (un des deux emplois jeunes) se sont retroussés les manches et après quelques heures de dur labeur, ils ont pu faire ressortir l'oratoire emmitouflé. Enfin cet édifice a retrouvé toute sa splendeur et maintenant nous pouvons le voir depuis la route principale quand nous traversons le bourg.



Depuis son installation la nouvelle municipalité a réalisé des petits travaux d'amélioration du cadre de vie des Saint Patins. Ces derniers ont été effectués par Denis, notre employé communal, et quelques entreprises locales. Le banc du Chosalet, très fréquenté par les habitants du hameau a été posé sur des pavés autobloquants.

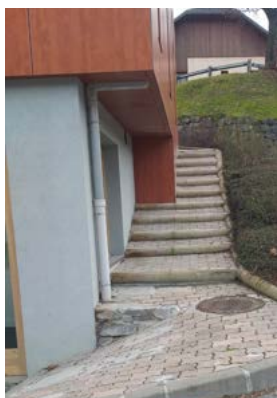


Les arbres bordant la route Pierre PARAZ ont été élagués pour donner plus de lumière et de soleil et aussi éviter que les branches ne tombent sur la voie lors des chutes de neige ou de vent fort.

Sur cette route, les cunettes ont été curées et le réseau des eaux pluviales a été réparé dans le premier virage du Tovex.



Une partie de cette route Pierre Paraz justement, entre le panneau du Chosalet et le réservoir, se rétrécit à 5,00 m alors que sa largeur de chaussée est plutôt de 5,50 m. Se situant en courbe, sans visibilité, cette section s'avérait dangereuse lors des croisements entre les véhicules. Avec l'accord de la commune de St Jean de Maurienne, le nettoyage du pied de talus et le rétablissement d'un mètre d'accotement ont permis, à moindre frais, de mieux sécuriser les automobilistes.



Les escaliers d'accès depuis la mairie vers la salle du conseil municipal ont été rendus praticables pour passer d'un niveau à l'autre, tout en restant à l'abri.

Pour pallier à un glissement du talus aval, un mur de soutènement en enrochement libre a été réalisé au départ du chemin de la Chaudanne.



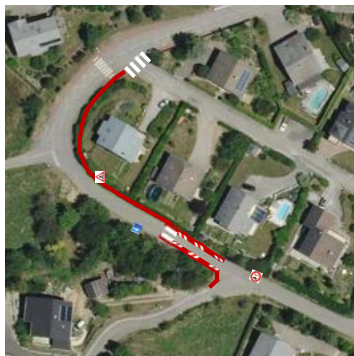
Le 24 Novembre 2020 Monsieur le Maire, Denis l'employé communal, 2 employés de la SOREMET et Romain Belmont président du ski club Jarrier/Bottières ont déplacé la cabane du ski club. Elle se situe désormais juste derrière la Corbacière. Ce réaménagement permettra d'élargir la piste de luge et de mieux la sécuriser.

Ecluse

Un aménagement de sécurité sous diverses formes est en cours d'expérimentation en aval du carrefour entre la route Pierre PARAZ et de la FERME (lotissement le Saint Pé). L'objectif est de protéger les écoliers et collégiens sur le chemin entre leur résidence et l'arrêt de car du Chosalet.

La vitesse des véhicules dans le sens descendant a été mesurée avant et après la mise en place du dispositif et durant chaque évolution de celui-ci. Les citoyens feront remonter leurs avis et remarques à la mairie. Il a été pris soin de veiller à ne pas gêner les opérations de déneigement et le passage du car scolaire. Les vitesses moyennes sont passées de 40 à environ 35km/h.

Cependant l'implantation du dispositif chicane semble mieux adapté pour les riverains proches dans leurs manœuvres pour accéder ou sortir de la route de la ferme.



Travaux de Voirie aux Bottières

L'entreprise COLAS a effectué au mois de septembre, pour le compte du Département de la Savoie, des travaux de revêtement bitumineux sur la route principale des Bottières (jusqu'à l'office du tourisme) ainsi que le marquage au sol.

Quelques travaux restant à la charge de la commune comme la remise à niveau des regards des réseaux souterrains et la mise en place d'une barrière pour sécuriser le ruisseau ont été réalisés par Denis.



Pour garantir la sécurité des riverains, du fait de leur étroitesse et des vitesses pratiquées, les routes du CHAMPET et du FONTAGNEU ont été mises en sens unique.

Suite à la demande de nombreux habitants concernant la réouverture d'une déchetterie exclusivement réservée aux déchets verts, le Conseil Municipal s'est renseigné sur les possibilités d'une telle ouverture auprès des services compétents ... Après quelques démarches administratives sur la faisabilité du projet, une réponse positive nous a été donnée par la DREAL. Cet accord concerne uniquement le stockage des déchets verts en vue de leur compostage ou broyage.

Suite à cet accord, la commune, par le biais de son employé communal Denis VALET, a décidé de remettre en service l'ancienne décharge communale. Des travaux de terrassement et de réaménagement ont été nécessaires pour rendre l'emplacement à nouveau fonctionnel et convenable pour le stockage des déchets. Après l'engazonnement de la zone et la mise en place



d'une barrière, la déchetterie était enfin opérationnelle pour accueillir nos concitoyens, heureux de pouvoir bénéficier d'une déchetterie de proximité. Après la saison d'automne, la commune a œuvré au broyage des déchets. Le compost et le broyat ainsi obtenus pourront servir pour le rempotage des fleurs de la commune pour l'année suivante et également aux habitants désireux d'obtenir du compost pour leurs compositions florales et leur jardin.



Nous tenons à féliciter tous nos administrés pour leur civisme car aucun objet plastique, cartons ou autres n'ont été retrouvés lors du broyage.

Pour info : L'ouverture se fait du 1er avril au 31 octobre. Il est demandé aux usagers de se faire connaître au préalable en appelant le secrétariat de mairie (04 79 64 41 19), ou en adressant un mail (info@mairie-saint-pancrace73.fr).

L'accès sera ouvert, en fonction des demandes reçues, un mercredi sur 2 entre 16h et 19h. Vous pouvez trouver le règlement complet en mairie ou sur notre site internet : <https://www.mairie-saint-pancrace73.fr> (dans le menu environnement/déchets verts)

Le lac du Lou

Un glissement de terrain entre la route départementale 78D et le lac du Lou a causé des dégâts importants déracinant les arbres et comblant partiellement le plan d'eau.

Les services de la maison technique du Département sont intervenus pour consolider le talus et remettre en état sommairement le lac et les alentours.

Les travaux nécessaires à l'embellissement et au reverdissement du secteur étaient tout à fait adaptés à une corvée citoyenne que la nouvelle équipe municipale avait promis de mettre en place.



Le samedi 10 octobre dès 8h00, malgré une météo incertaine, nombre de Saint Patins, petits et grands, étaient présents autour du lac. Ce matin-là ont été plantés une quarantaine d'arbres sur le talus dénudé par le glissement, les abords ont été engazonnés et un sentier créé sur la rive sud afin de permettre aux promeneurs de faire le tour du lac.

Les espèces végétales avaient été soigneusement choisies par Serge TRUCHET, expert dans ce domaine. Outre des érables, aulnes verts, sorbiers et saules, les zones les plus humides ont accueilli des joncs et plusieurs espèces de roseaux regroupés en îlots. Les plus jeunes participèrent à la plantation des arbres et, en souvenir de ce moment au service de la commune, attachèrent une ardoise portant leur prénom au tronc de «leur» arbre.

Ce fut indubitablement une réussite et tous les participants ont appelé de leurs vœux le renouvellement d'une telle initiative. Espérons que l'an prochain les conditions sanitaires se seront améliorées pour pouvoir clôturer la journée par un casse-croûte bien mérité. Le lac a pu être ré-empoissonné à l'automne avec la participation de la société de pêche.



Emplois jeunes : Victor et Adrien

Pour la première fois la commune de Saint-Pancrace a proposé des emplois aux jeunes de 16 à 18 ans pour la saison d'été entre les mois de juillet et août 2020.

Les missions principales étaient l'entretien des espaces verts et des voiries, divers petits travaux adaptés pour eux sur le domaine public municipal. Deux candidats ont postulé et pu commencer leur mission sous l'œil vigilant de notre employé communal, Denis Valet.

Nous les remercions très chaleureusement pour leur rigueur et le travail accompli pendant ces quelques semaines passées au sein de notre village. Après ce premier essai réussi, il va de soi que nous allons renouveler l'expérience l'année prochaine.



11 novembre 2020,

Une étrange cérémonie ...

Covid oblige, la cérémonie du 11 novembre a été bien malmenée par les obligations sanitaires auxquelles nous avons dû nous soumettre. Nous avons dû oublier l'idée de rassembler la population pour cette célébration et c'est finalement sur une place du village vide que notre Maire a déclamé les noms des Morts pour la France .

Ils ont dû se retourner dans leur tombe, nos Poilus, et nous trouver bien fragiles et timorés derrière nos masques de tissu, en repensant à ce qu'ils avaient vécu, eux...





TRAVAUX PUBLICS
MAURO SAS
MAURIENNE

73660 LA CHAPELLE
 **04 79 69 75 67**



TRAVAUX HT / BT ECLAIRAGE PUBLICS
ZA Les Blachères
739 rue des Platrières
73130 SAINT AVRE
Tél : 09 77 87 49 01 - Email : contact@electrasavoies.fr



PROJETS TOURISTIQUES SUR LA COMMUNE

Historique :

Depuis 2018, l'Office de Tourisme qui regroupait les communes de St Pancrace et de Jarrier est géré maintenant par MONTAGNICIMES qui est un Office de Tourisme Intercommunal (OTI) appartenant à la 3CMA. Sous ce label, sont regroupés : St Jean de Maurienne, Les Bottières, Albiez et le Grand Coin.

D'autres communes sont réunies sous le label «Montagnicimes Villages nature»: St Pancrace, Albiez le Jeune, Jarrier,

Montvernier, La Tour en Maurienne, St Julien Montdenis et Villargondran. Notre commune apparaît donc sous les deux labels : «Montagnicimes» et «Montagnicimes village nature».

Ce nouvel Office de Tourisme Intercommunal a pour vocation de fournir des moyens humains et matériels aux offices qu'il regroupe. Il assure la promotion touristique (via son site internet et ses brochures) et l'accueil des vacanciers.

Diverses activités ont été mises en place dès l'été 2020 en concertation entre l'OTI et la municipalité. Ces activités et animations sont destinées aussi bien aux habitants de la commune qu'aux vacanciers.



Exposition de photos de montagne : à la salle Bottières accueil. Cette exposition sera présente aussi cet hiver.



Eglise : visites orchestrées par Mme DIANOUX

Au cours de l'été des visites de l'église ont été organisées gratuitement. Un grand merci à Mme DIANOUX qui a assuré les visites bénévolement et avec beaucoup de sérieux. Les visites ont eu du succès tant auprès des vacanciers que des locaux et seront reconduites l'été prochain.

Carrières : visites guidées et panoramique installé

Une table d'orientation a été installée par la Direction des Gypses de Maurienne pour présenter la carrière. Des visites gratuites seront proposées, encadrées par le personnel de Gypse de Maurienne dès le printemps prochain.

Piste de VTT de descente tracée entre la Toussuire et les Bottières:

Un nouveau tracé de piste de descente à vélo (VTT ou VAE) a été mis en place entre la Toussuire et Les Bottières dès le mois de juillet. Ce nouvel itinéraire tracé en pleine nature a ravi les amateurs de «tout terrain» et de grands espaces. Il est prévu que ce parcours soit prolongé jusqu'à St Pancrace via le chemin de Bois Bozon.

Pour cet hiver, une nouvelle piste de randonnée à skis est tracée et balisée entre le départ du pied des pistes jusqu'au sommet du Grand Truc via l'arrivée du téléski de la Lauze. Ce nouveau tracé permet aux différents types de skieurs et randonneurs en raquettes à neige de pratiquer leur sport en toute sécurité.



Les amateurs de balades en raquettes pourront profiter des itinéraires mis en place. Mise en place de navettes entre Les Bottières et la Toussuire (ligne ouverte aux habitants et aux vacanciers). Pour les horaires, se renseigner à l'Office de Tourisme.



UN PEU D'HISTOIRE

L'exploitation du gypse fait partie du patrimoine de la Savoie dès le XVe siècle. Mais c'est au milieu du XIXe siècle que son exploitation devient de plus en plus importante. Et de nombreuses petites exploitations se sont faites en creusant des galeries à flanc de montagne (cavage). De nombreuses traces en témoignent encore le long des routes de la vallée principalement le long des RD 110, 1006 et 906.

Le gypse se caractérise par une couleur blanche. Formé il y a 250 millions d'années par la sédimentation lente lors de l'évaporation des lagunes, il est repris pendant la formation des Alpes et aujourd'hui jalonne les grandes structures tectoniques alpines et façonne les paysages de la Savoie.



Pendant des siècles, l'utilisation du gypse se résume à une exploitation artisanale, les exploitants l'utilisant pour leur propre usage comme enduit (appelé gria) sur les murs et les plafonds ou comme mortier. Le gypse est transformé en plâtre dans des fours, dont très peu de vestiges sont encore visibles dans la vallée. Les vieux villages de Saint-Pancrace, les Colonnes, les Fontaines, et Villarembert, déjà cités dans le testament d'Abbon de 739, sont tous crépis avec un plâtre rouge très dur et résistant contenant des sels de fer.



De nombreuses sculptures de la crypte et les piliers du cloître de la cathédrale Saint Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Maurienne, ainsi que le portail latéral de l'église Notre-Dame, entièrement en gypse, attestent de son utilisation dans la construction locale depuis au moins 1000 ans.

C'est à partir du milieu du XIXe siècle que l'industrie du plâtre se développe en

Maurienne, grâce à l'arrivée du chemin de fer en 1856 et à l'utilisation croissante du plâtre dans la construction mais également dans l'agriculture comme amendement.

Dès 1881, la société des plâtrières du Sud-Est dont l'usine située au lieu-dit «Roche noire» sur la commune de Saint-Jean-de-Maurienne reprend et développe l'exploitation d'abord souterraine du gypse de la vallée de l'Arvan puis progressivement à ciel ouvert. Les moulins et plus particulièrement ceux de la Combe du même nom, abandonnent la farine pour actionner les broyeurs et concasseurs de gypse permettant d'alimenter les fours à plâtre. En quelques décennies, ce sont des centaines de personnes qui vivent de l'industrie du plâtre. Les hommes dégagent à la pioche des gros blocs dans les galeries percées à la dynamite, et les redescendent à dos d'âne au moulin. Là les blocs sont cuits puis concassés pour en faire du plâtre.



Dans la 1ère moitié du XXe siècle, le gypse broyé et les plâtres cuits sont acheminés deux fois par jour par un petit train tracté par un Decauville entre l'usine au lieu-dit «Roche Noire» en rive droite de l'Arvan et la gare. La fabrique de planches David réalise dès 1920 des planches préfabriquées avec armatures en roseaux.

Dans la seconde moitié du XXe siècle, les plâtrières du Sud-Est sont rachetées par les plâtrières de Grozon, puis par la société Placoplatre. Les moulins de gypse cru des familles Bouttaz et Mottard à la Combe des Moulins fonctionneront encore quelques décennies assurant entre 120 et 250 tonnes par mois de gypse broyé pour la fabrication des colles de faïences, peintures, charge du papier, plâtre de chirurgie et bandes plâtrées.

Le gypse fait partie de l'histoire de la vallée, plusieurs symposiums de sculptures sur gypse ont eu lieu avec des artistes étrangers et français, une vraie fête populaire dont on peut voir les œuvres exposées en plusieurs endroits de Saint-Jean.

Aujourd'hui, la société Gypse de Maurienne, créée en 1981 et composée de 3 actionnaires (Placoplatre à 77%, Vicat à 20% et la famille Bouttaz à 3%) est un exploitant majeur de gypse de la région. Depuis 1981 l'exploitation se développe sur les communes de St Jean de Maurienne et Saint-Pancrace, sur la route du Col de la Croix de fer. La commune de Saint Pancrace met d'ailleurs des terrains communaux à disposition de l'exploitant par le biais d'un contrat de foretage. La carrière emploie 10 salariés, et génère plus de 30 emplois indirects locaux (terrassament, maintenance, transport, entretien, ...). La majeure partie de la production de la carrière est destinée à la fabrication de plaques de plâtre à Chambéry et la méthode d'extraction utilise des techniques innovantes en plan incliné, avec le support de géotechniciens experts. La carrière s'efforce de limiter et réduire son impact sur l'environnement, notamment sur les espèces végétales dont le Thésion à feuilles de lin (espèce protégée) qui fait l'objet d'un suivi particulier par l'ONF et le Conservatoire Botanique Naturel Alpin.



La Maurienne est un des principaux gisements de gypse et d'anhydrite en France (classée substance d'intérêt national), un atout indéniable qui permet aujourd'hui le maintien d'une activité locale. Gypse de Maurienne optimise au quotidien la récupération de cette ressource stratégique et prépare en concertation avec les communes et les riverains les projets d'avenir pour pérenniser son ancrage local.

Les Ramoneurs Savoyards

Ce n'est pas une légende, ils ont bien existé, et même si l'on trouve actuellement dans les boutiques de souvenir une jolie réplique du petit ramoneur Savoyard en noir, avec son échelle sur le dos, la vie endurée par ces jeunes était tout autre. Sur cette photo, on peut voir deux jeunes St Patins partir dans la région parisienne, avec leur «Maître». Tel était le nom de cet adulte qui les accompagnait.



Nos jeunes savoyards étaient appréciés pour leur hardiesse et agilité. Il le fallait pour accéder jusqu'au toit et parfois même descendre vraiment dans les cheminées. La vie en Savoie était difficile, surtout l'hiver. Les familles comptaient de nombreux enfants, et très souvent c'est pour que ceux-ci puissent manger à leur faim que leurs parents les envoyaient effectuer ce travail, très faiblement rémunéré, quand il l'était. Le Maître avait son réseau de clients, pour le ramonage d'une part, mais pour la re-vente de la suie également car elle avait une valeur pécuniaire à l'époque pour les chiffonniers.

Les derniers ramoneurs de St Pancrace

Voisins dans la vie familiale au village, ils l'étaient également dans leur périple hivernal, puisque très souvent ils logeaient dans la même pièce sur leur lieu de travail.

Antoine Truchet et Léon Raymond, furent nos deux derniers ramoneurs. Leur fonctionnement était sensiblement le même, étant tous deux agriculteurs sur la commune. Après avoir terminé les travaux des champs à l'automne, leur départ se faisait mi-novembre pour les Pyrénées Orientales, laissant à la maison femmes et enfants pour s'occuper des bêtes. C'était les vaches, chèvres et brebis, sans oublier l'indispensable mulet. Les femmes géraient la traite, la nourriture, les soins du bétail, et les enfants «donnaient la main» comme on disait à l'époque.

Leur point de base était à Rivesaltes chez un agriculteur qui leur louait une chambre. Chacun d'eux avait sa propre clientèle de particuliers, qu'ils visitaient une fois par an. Les hivers étaient beaucoup moins rudes que par chez nous, mais ils avaient un ennemi tout aussi redoutable, le vent. Pour se déplacer chez les clients, c'était à pied ou en vélo. Puis ce fut une moto et ils transportaient tout leur attirail de ramonage, celui-ci composé généralement de perches métalliques d'un mètre qui s'emboîtaient. Pour le hérisson, c'était des lames de ressort qu'ils adaptaient aux diamètres des cheminées.

La chambre qu'ils louaient, ils ne la retrouvaient que le week-end. Pour les autres soirs de la semaine, les granges qu'ils rencontraient au hasard de leurs tournées faisaient l'affaire. Parfois pour Noël, ils s'autorisaient un retour à la maison, mais cela grevait leurs

Les Ramoneurs Savoyards



Antoine Champlong et Antoine Truchet

revenus. Ces deux personnages étaient appréciés pour leur calme, leur gentillesse et leur professionnalisme. La bonne humeur qu'ils affichaient à longueur de journée, adorant raconter les histoires du pays de Savoie, et rapporter celles des Pyrénées, forçait le respect. C'est à l'âge de 14 ans que tous deux ont débuté cette vie professionnelle. Pendant plus de quarante ans ce fut leur quotidien annuel mis à part la période de la guerre. Antoine Truchet nous a quittés en 1995, à l'âge de 88 ans. Il a effectué ce travail jusqu'à ses 67 ans. Au-delà de ça, il fut conseiller municipal et adjoint de 1945 à 1947, se cassant la jambe, il démissionna et fut remplacé par Marius Champier. Au décès de celui-ci en 1949, il reprit ses fonctions municipales jusqu'en 1959 et fut titulaire de la médaille d'argent.

Il est ici à droite sur cette photo, en compagnie de son beau-frère Antoine Champlong, ramoneur également.



Léon Raymond

Léon Raymond nous a quittés en 1981 à l'âge de 70 ans, il effectua ce travail jusqu'à ses 66 ans en 1977.

Ils laissent tous deux une image paisible du bon agriculteur savoyard, toujours d'humeur égale, accordant un bon mot aux uns, offrant sourires et bienveillance aux autres. La sagesse de ce métier, a eu le mérite de lui donner peu de moyen d'évolution, et nous retrouvons encore de nos jours, de sympathiques ramoneurs, toujours couverts de suie, avec leurs hérissons porte-bonheur.

Jean-Pierre Truchet



CARROSSERIE VIOLA SARL

REPARATION ET PEINTURE
VEHICULES TOUTES MARQUES ET 4X4

- AGREE NOMBREUSES ASSURANCES
- REMPLACEMENT PARE-BRISE ET VITRAGES
- RENOVATION PHARES,
- PRET DE VEHICULES
- EXPERTISES A DISTANCE



04 79 64 06 06 - Fax 04 79 59 87 37

**245, rue des Chaudannes
73300 St JEAN DE MAURIENNE**



SERFIX

La Fourniture Professionnelle à votre Service

159 Route des Jardins
ZI Plaine de Longefan - HERMILLON
73300 LA TOUR EN MAURIENNE
contact@serfix.fr
Tél. 04 79 83 14 26
SIRET : 49494726000019



Intercommunalité

3CMA

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

Sans entrer dans les détails et la complexité de la répartition des compétences entre Commune, 3CMA, Département, Région et Etat, l'appartenance (obligatoire) à une communauté de communes présente pour un village comme Saint Pancrace de nombreux atouts :

- Nous bénéficions d'un niveau de services et de prestations que nos finances ne pourraient pas nous permettre d'assumer seuls, sans nous départir de notre proximité aux habitants de la commune.
- Ces services peuvent être au bénéfice direct des citoyens (Centre Intercommunal d'Action Sociale pour tous les âges et publics, Maison de l'Habitat, Organisation de la Mobilité).
- Il peut aussi s'agir de services mutualisés, comme les services informatiques dont dépend aujourd'hui le fonctionnement correct de toute organisation.
- Le service de l'eau est également délégué à la 3CMA, ce qui permet l'entretien régulier et le remplacement éventuel des réseaux afin d'en améliorer rendement et qualité.
- L'office de tourisme intercommunal Montagnicimes nous accompagne également dans la mise en valeur de notre patrimoine, et nous espérons pouvoir enfin réunir les Saint Patines et Saint Patins en 2021, pour vous présenter les idées sur lesquelles nous travaillons depuis quelques mois.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à aller consulter le site internet de la 3CMA :

www.coeurdemaurienne-arvan.com



SIVAV

Le syndicat intercommunal des vallées de l'Arvan et des Villards (SIVAV) existe depuis 1961.

C'est un Syndicat mixte fermé ayant pour vocation le développement, l'équipement et l'aménagement touristique du Massif Arvan-Villards. Il regroupe 10 communes : Albiez-le-Jeune, Albiez-Montrond, Fontcouverte-La Toussuire, Jarrier, Saint-Alban-des-Villards, Saint-Colomban-des-Villards, Saint-Jean-d'Arves, Saint-Pancrace-Les Bottières, Saint-Sorlin-d'Arves et Villarembert-Le Corbier ainsi que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne-Arvan.

Ses recettes proviennent de la participation des communes affiliées, au prorata de leurs propres ressources et de leur population, et de subventions particulières.

Ses compétences exercées en lieu et place des communes sont le développement des activités de pleine nature, l'hébergement touristique et la commercialisation, l'agrotourisme et la valorisation du patrimoine.

Pour exemple et plus concrètement, le SIVAV intervient pour l'entretien, la signalétique et les travaux sur les sentiers thématiques, raquettes, de randonnées pédestres et VTT, l'édition de topoguides et la mise en œuvre d'aménagements et d'équipements sportifs. Il est aussi en charge du classement et de la labellisation des meublés touristiques particuliers ainsi que des actions de valorisation du patrimoine.

En complément le SIVAV participe à l'Espace Valléen qui est un dispositif au service du développement économique et touristique des territoires de moyenne montagne. C'est une approche «intégrée» du développement des territoires de montagne, mettant en avant la complémentarité et la solidarité du territoire.

Evan Viola et Denis Canevali sont référents activités pleine nature, et Brigitte Viola siège à la commission hébergement touristique et commercialisation.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à aller consulter le site internet : www.sivav.fr



SIVU DES GRANDES BOTTIÈRES

La convention de Délégation de Service Public (D.S.P.) du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Grandes Bottières, signée en 2010 a confié à la Société des Remontées Mécaniques de La Toussuire (SOREMET) l'exploitation du domaine skiable et des remontées mécaniques (avec ses équipements et aménagements) situés sur le territoire des municipalités de Fontcouverte-La Toussuire et Saint-Pancrace-Les Bottières. Cette convention s'étale sur trente ans.

Par cette DSP la SOREMET s'engage à entretenir et développer le domaine skiable dans la continuité du service public sauf cas de grève générale ou force majeure. Les interruptions ne peuvent atteindre des durées telles que le service public ne soit plus assuré.

Les élus de Saint-Pancrace sont décidés à entretenir des relations apaisées avec le délégataire, dans le cadre de la DSP, pour le développement harmonieux de notre territoire.

Associations

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Saint Pancrace, créé en décembre 1972, se mobilise depuis toutes ces années, pour assurer la pérennité de l'association. Les membres et bénévoles qui ne comptent pas leur temps, ont pour objectif permanent d'organiser la vie associative et festive du village. Chaque année, sont organisés des événements permettant aux grands et aux petits de se retrouver pour partager des moments de convivialité et d'échanges.

« Divertir et créer du lien entre tous les habitants » est une nécessité pour préserver une dynamique collective, toutes générations confondues.

Cette année 2020 aura été une année très particulière, sans précédent, qui nous a tous éloignés. Les seules manifestations auront été :

- Le 06.01.2020 : Assemblée générale
- Le 16.01.2020 : Galette des rois offerte à nos anciens qui avait rassemblé 36 personnes.
- Le 25.01.2020 : Soirée de la Jarrienne des Cimes avec la participation de Miss Flo qui avait rassemblé 215 convives avec un spectacle très apprécié de tous.



Puis la pandémie de la COVID19 entraînant une crise sanitaire sans précédent, nous a contraints d'annuler toutes nos manifestations jusqu'à ce jour. Un de nos membres a été touché gravement par la Covid lors de la première vague et heureusement, il a été plus fort que ce virus.

En cette fin d'année, l'ensemble des membres du comité des fêtes a tenu à garder la magie de Noël, en faisant plaisir aux enfants du village. Chocolats et tickets de cinéma ou peluches pour les plus petits, ont été déposés à leur domicile afin de respecter les consignes sanitaires.

A ce jour, chacun d'entre nous espérons reprendre nos manifestations, afin de pouvoir vous retrouver.

Si vous souhaitez rejoindre l'association pour nous aider ponctuellement, ou si vous avez envie de vous investir durablement, n'hésitez pas à nous contacter. (sandrine.jeanny@bbox.fr)

Associations

CHEMINS DE TRAVERSE

Nos actions se limitent actuellement à la commune de St Pancrace voire les communes limitrophes dans le cadre d'un projet intercommunal et se doivent de répondre à un besoin, une demande collective. D'ailleurs, le retour aux activités de pleine nature (pédestres, VTT, raquettes, rando ski) très en vogue actuellement répond parfaitement à l'attente d'un public local ou touristique, été comme hiver et à nos convictions.

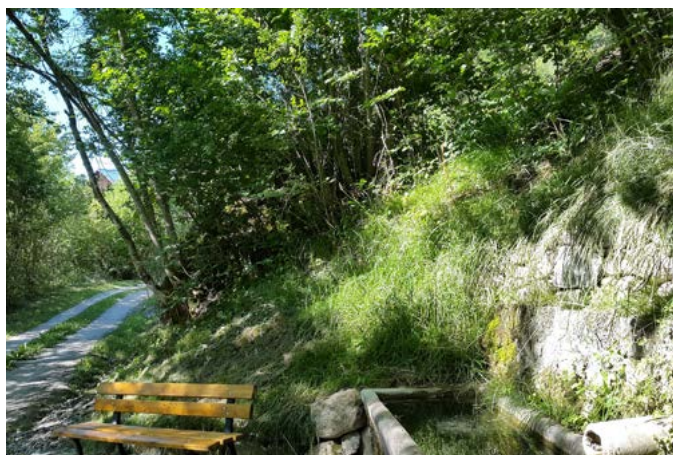
A ce propos, le bureau de l'Association, avec l'appui de la nouvelle municipalité, avait émis l'idée, début juin, de valoriser la rive droite du Bonrieu en créant une liaison pédestre, voire VTT entièrement en forêt entre le chef-lieu et Saint-Jean-de-Maurienne par le bas et de St Pancrace à Jarrier par le haut. Les premiers contacts avec le SIVAV et la 3 CMA sont très positifs.

L'Association encourage ses membres à participer à la vie de la commune.

Ainsi, de nombreux membres ont répondu présents pour prêter main forte à la Municipalité, ce samedi 10 octobre lors du réaménagement du lac du Lou suite, à l'invitation de son Maire.

Comptant actuellement 103 membres dont 80 cotisants au 16/10/2020, l'Association ne perdure que grâce aux cotisations de ses adhérents, aux éventuelles subventions de la commune ou aux différentes actions ponctuelles dans l'année (Vente de pains cuits aux fours communaux par ex.)

Compte tenu de la crise sanitaire persistante due à la COVID et des difficultés à se rencontrer, il a été décidé de mettre l'Association en « sommeil » dans la perspective de jours meilleurs.



Ambulance - VSL - Toutes distances.
Saint Jean de Maurienne

 **Roux** 
AMBULANCES
SECOURS ET SOINS D'URGENCE
Zone Industrielle Parquet - Avenue du 8 Mai 1945 - 73300 Saint Jean de Maurienne
V.S.L. - Taxis - T.P.M.R.

04 79 83 01 92

roux.ambulances.taxis@gmail.com - www.taxis-roux.fr
f Roux Ambulances

TABAC PRESSE LOTO

Jean-Maurice DERRIER

Les Chaudannes
73300 St-Jean-de-Maurienne

 **Tél 04 79 59 80 68**

SKI CLUB

Né en 2002 de la fusion des Skis clubs du grand Chatelard (Jarrier) et du club des sports des Bottières (Saint Pancrace), le SKI CLUB JARRIER-BOTTIERES est une association sportive non lucrative (loi 1901) ayant pour but d'initier les enfants de nos deux communes à la pratique loisir du ski Alpin et du SnowBoard.

Il regroupe cette année, 40 licenciés dont 32 enfants encadrés par 7 moniteurs bénévoles.

Ces derniers sont des parents ou volontaires qui donnent de leur temps afin de proposer des sorties loisir sur le domaine des Sybelles, les Samedis de la saison de ski sur 3h. Ils donnent sans compter pour le ski club (la formation initiale se déroulant sur 6 jours), nous comptons aujourd'hui 3 moniteurs ayant passé le Monitorat Fédéral deuxième degré, 4 ont le premier degré, deux ont passé une passerelle snowboard afin d'initier les enfants à cette autre glisse ; un moniteur est qualifié Milieu Montagnard Enneigé (ex : hors-piste) ce qui permet de faire découvrir les joies de la glisse hors des pistes balisées en restant dans le domaine skiable en toute sécurité et un jeune Moniteur fédéral encadre un groupe de snow.



Initialement réservé aux enfants des deux communes de Jarrier et Saint Pancrace le ski club s'est ouvert aux autres communes en fonction des possibilités d'encadrement.

C'est à partir de 3 ans que les « petits » peuvent nous rejoindre, l'initiation étant assurée par les moniteurs BE de l'ESI avec laquelle le club est en partenariat depuis plusieurs années.

Au bout de 8 séances les débutants nous rejoignent pour des séances adaptées à leur pratique.

Le ski club est également un acteur de la vie des localités à travers la participation de ses membres à diverses animations : Corvée d'entretien, Jarrienne des Cimes, Loto, Descentes aux flambeaux, Vente de Pain...

Soucieux de proposer aux familles des conditions d'inscription qui permettent au plus grand nombre la pratique du ski alpin, c'est l'engagement de tous qui permet la pérennité de l'association.

Associations

ACCA

Si actuellement le grand gibier a colonisé notre région, ce ne fut pas toujours le cas. Les premiers sangliers et chevreuils, sont arrivés chez nous dans les années 66/70. Auparavant il n'y avait que du petit gibier, tel que lièvre, coq de bruyère, perdrix bartavelle, lapin, et renard bien évidemment. On trouvait également des gélinottes, grives et en novembre les bécasses.

A cette époque la chasse était bien différente. Le territoire l'était également.

Dans tout le secteur du Chosalet il n'y avait que trois fermes. La ferme Gaden, la ferme Paraz et limitrophe avec Saint-Jean-de-Maurienne la ferme Dompnier, avec son propriétaire atypique que l'on appelait familièrement "Charleing" qui cueillait les racines de gentiane pour les revendre à la distillerie du Mont Corbier qui était au pont d'Arvan. Tout ce secteur était en vigne avec des "cabotes" pour chaque propriétaire pratiquement. Les lièvres adoraient ce territoire de vigne.

Les Nemrods avaient le traditionnel fusil de chasse, et le jour de l'ouverture il se retrouvaient pour le casse-croûte du midi à La Charmette. Les enfants se faisant une joie d'apporter le ravitaillement pour le repas. Parfois, à la fin de celui-ci, les plus anciens ayant



Photo des années 40 de gauche à droite : Emile Truchet, personne inconnue, Eugène Truchet (ancien maire de Saint-Pancrace), Jean-Baptiste Truchet.

fait bon usage de la "chopine" racontaient leurs histoires entendues maintes fois, mais toujours hilarantes. A mon premier permis, je pratiquais avec Serge Truchet mon cousin. Lorsque nos parents chasseurs étaient avec nous, nous respections les consignes à la lettre, vu leur rigueur il était préférable de le faire. Mais pour nos expéditions en duo, il n'y avait jamais assez de gibier à nos yeux, et les bovates sur les sapins faisaient largement l'affaire ; Nous partions cartouchières pleines, mais bien vides au retour, tout comme la gibecière.

Avec l'arrivée du grand gibier, les armes ont changé pour devenir des carabines. Chevreuils et sangliers ont trouvé dans notre biotope une place de choix. Les chevreuils soumis à un plan de chasse draconien ont rapidement proliféré pour atteindre à nos jours un nombre très important. La population de sangliers peut être différente d'une année sur l'autre. Considérés comme nuisibles, leur prélèvement est libre. Depuis dix ans environ, les grands cervidés ont fait leur apparition, avec plus ou moins de bonheur pour certains propriétaires, leurs longues pattes leur donnant accès, aux jardins, même clos.

Pour cette activité, la réglementation devient de plus en plus sévère. Mis à part le sanglier, les chasseurs sont contraints d'identifier clairement le gibier, l'âge et le sexe, afin que le prélèvement soit bien conforme au plan de chasse établi. Celui-ci est déclaré en fin de journée auprès de la Fédération, en indiquant également le poids. Ces réglementations ont eu l'avantage de faire croître la faune.

St Pancrace compte une vingtaine de chasseurs, dont certains ne sont pas résidents de la commune et sont possesseurs de carte "étranger", car vivant sur d'autres territoires. Tous participent aux "corvées" que nous organisons durant l'été pour l'entretien des chemins et des prairies laissées à l'abandon, du fait de la disparition presque totale des agriculteurs. Ils furent pourtant nombreux. Jusque dans les années soixante, il y avait une quinzaine de familles vivant de la terre, réparties entre le chef-lieu, les hameaux des Vernettes, des Bottières, des Colonnes, les Fontaines, La Fontanette, les Côtes, Le Chosalet. Chacun avait le goût du travail bien fait, entretenant même les talus. Le broyeur, dont nous disposons actuellement, financé en grande partie par la Fédération des Chasseurs de Savoie et la commune nous aide grandement dans notre tâche.

Depuis trois ans nous avons installé des miradors. Il faut bien comprendre que ces appareils sont là, pour la sécurité. En effet une position plus haute, permet les tirs fichants, les projectiles se plantant dans le sol. La cohabitation chasseurs/promeneurs, n'est pas toujours aisée, pourtant en se respectant mutuellement les sources de conflits sont extrêmement rares. Poursuivons nos activités de prédilection dans ce respect mutuel, pour garder une harmonie tellement précieuse de nos jours.

Si vous êtes intéressés pour chasser, nous vous donnerons toutes les informations pour passer votre permis et vous accueillerons avec plaisir dans notre société.

Infos Pratiques

Secrétariat de Mairie :

Ouverture : mardi et jeudi de 15h à 18h

Tel : 04.79.64.41.19

Email : info@mairie-saint-pancrace73.fr

Site : www.mairie-saint-pancrace73.fr

Pour limiter les nuisances sonores liées à l'utilisation d'appareils à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse ...), nous vous demandons de respecter les plages horaires autorisées, qui sont les suivantes :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Afin de faciliter le déneigement sur notre territoire, par Denis, notre employé communal, nous invitons les habitants à ne pas stationner sur la voie publique et à élaguer leurs arbres ou arbustes.

Stockage et traitement des déchets verts :

La plate-forme est située dans le prolongement de la rue de Mollard-Ancey.

Elle est ouverte du 1er avril au 31 octobre. Il est demandé aux usagers de se faire connaître au préalable en appelant le secrétariat de mairie (04 79 64 41 19), ou en adressant un mail (info@mairie-saint-pancrace73.fr). L'accès sera ouvert, en fonction des demandes reçues, un mercredi sur 2 entre 16h et 19h.

Le recensement en mairie

- **Un principe général :** la mairie est responsable du recensement, sous l'autorité du Préfet. Diffuser l'information au public (site internet, affichage, bulletins municipaux, réunion conseil municipal).

- **Une correction essentielle :** recenser les jeunes français à partir de 16 ans, à l'exclusion des autres nationalités.

Cas particulier des binationaux.

- **Des modalités particulières de traitement :**

- Recueillir tous les renseignements utiles concernant l'administré (adresse, adresse mail, téléphone...).

- Envoyer les fichiers de recensement dans les délais.

- Conserver les listings de jeunes recensés pendant 5 ans.

Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui ont participé à la publication de ce bulletin.



HYGIPROP'

PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE



HORAIRES D'OUVERTURE

du **Lundi** au **Vendredi**

de 8h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00





RUE DE L'ARTISAN - 73300 **VILLARGONDRA**

Tél. : 04 79 59 54 24 • Fax : 04 79 59 39 14 • www.hygiprop.com • contact@hygiprop.com

LE PANORAMIC



BAR RESTAURANT D'ALTITUDE
VOUS ACCUEILLE TOUS LES JOURS DÈS 9H00 AU BAR ET DÈS 11H30 AU SELF.
SKIEURS ET NON SKIEURS BIENVENUS
(sommet du télésiège des Jeux)
Valmeinier 73450

**“ON COMPREND CE QUI SE PASSE CHEZ VOUS
PARCE QUE C’EST AUSSI CHEZ NOUS.”**

**PLUS DE 70 CONSEILLERS
SUR VOTRE DÉPARTEMENT**



groupama.fr

▶ **AGENCE DE SAINT-JEAN DE MAURIENNE**
RUE RAMASSOT - Tél. 09 74 50 32 61

Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon Cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon. Crédit photo : iStock. Création : Agence Marcel.



Groupama
la vraie vie s'assure ici



www.mairie-saintpancrace73.fr

CRÉATION&IMPRESSION : IMPRIMERIE SALOMON® | SAVOIE | 24720-0121 | Ne pas jeter sur la voie publique.